

Procès-verbal de la séance du conseil intercommunal
le mercredi 30 mars 2011 à 19h30
à la Salle villageoise de Mex

1. Propos de bienvenue

M. Marcel Monod, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les participants; il excuse l'absence de MM. Jauner, membre du comité de direction, et Batori, directeur de l'établissement de Cossonay, puis passe la parole à la secrétaire pour l'appel.

2. Appel

Sont présents : - 17 délégués municipaux,
- 13 délégués des conseils, dont 2 suppléants.

Se sont excusées : - Mmes Nadine Haehlen et Mireille Ellgass.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2010

La lecture du procès-verbal, joint aux convocations, n'est pas demandée; il est adopté à l'unanimité.

4. Assermentations éventuelles

Aucune assermentation.

5. Communications du bureau et courrier

Le bureau n'a pas reçu de courrier. Marcel Monod relève qu'en raison des changements au sein des municipalités, le bureau sera renouvelé en automne.

6. Rapport et communications du comité de direction

Rapport de la présidente - Mme Ingrid Rossel

C'est avec plaisir que la présidente informe que la boursière, Mme Wolf, a donné naissance à un fils en décembre. La personne qui la remplaçait durant son congé de maternité a cessé son activité au début de l'année avec effet immédiat. M. Bonny, boursier de la commune de Penthalaz a accepté de se charger du bouclage des comptes 2010 au pied levé. Un grand merci pour son travail. Mme Wolf a repris son travail à mi-mars et tout en rentré dans l'ordre.

Mme Rossel remercie le dicastère des constructions ainsi que les directeurs pour le suivi et le respect des budgets fixés, ainsi que les communes pour le respect des budgets et les commentaires transmis pour les comptes 2010. Ces derniers sont presque parfaits.

Dicastère des transports – M. Italo Zeder

M. Zeder informe que M. Besson a quitté son poste de responsable des transports. Un remplaçant sera engagé prochainement.

Dicastère des finances – Rapport de M. Yves Jauner lu par Mme Mary-José Magnenat

M. Jauner évoque lui aussi les soucis rencontrés avec le départ soudain de la remplaçante de Mme Wolf.

Dicastère des constructions – Mme Isabelle Induni

Le coût de l'acquisition de mobilier pour le nouveau bâtiment s'est élevé à Fr. 170'000.- au lieu des Fr. 190'000.- prévus (préavis n° 1/2010). Les communes ont pu se prononcer sur la reprise de l'ancien mobilier ou son envoi en Roumanie.

7. Préavis n°1 / 2011 Comptes 2010 + rapport de gestion

La lecture des documents n'est pas demandée. Quelques points à relever :

- le poste transport est supérieur aux prévisions de Fr. 100'000.-,
- les budgets attribués aux établissements sont bien gérés par les deux directeurs, MM. Batori et Déjardin; il est à relever que l'ensemble des charges est d'environ Fr. 43'000.- inférieur aux prévisions,
- le coût de l'élève se monte à Fr. 3'431.25 au primaire et Fr. 3'723.35 au secondaire.

Dans son rapport, la commission de gestion et des finances relève que :

- les travaux et la fermeture des côtes de Cossonay n'ont pas engendré de coûts supplémentaires pour les transports,
- les frais de transport dépendent du nombre d'élèves et sont donc impossible à prévoir,
- les locaux PAM 1 et 2 sont loués en dehors des heures d'école, entre autre à l'Ecole Club Migros,
- le dépassement du poste « Entretien des bâtiments et préaux de Penthaz » a été préavisé; il est dû à des travaux concernant le porche d'entrée, des panneaux solaires et des stores,
- les budgets sont globalement respectés.

La commission félicite le comité directeur et les personnes qui ont établi les documents pour la clarté de la présentation et pour la pertinence des remarques.

Le président lit le rapport de la fiduciaire puis ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, il fait procéder au vote : les comptes 2010 sont adoptés à l'unanimité, et décharge en est donnée au comité de direction, au boursier et à la commission de gestion.

8. Propositions individuelles et divers

M. Emmanuel Christen souhaiterait des éclaircissements concernant les transports : il a entendu dire que des enfants avaient été laissés au bord de la route. **M. Italo Zeder** confirme qu'il y a eu des problèmes avec des élèves qui avaient oublié leur titre de transport; il y a une procédure avec CarPostal pour ce genre de cas : l'élève qui n'a pas son abonnement touche un ticket et a 5 jours pour régler le problème. Malheureusement, cela ne s'applique pas aux relations avec la SAPJV, à laquelle CarPostal soustraite quelques courses.

Mme Sylvie Pavillard relève que les chauffeurs ne sont pas toujours très polis avec les enfants. **M. Italo Zeder** informe que le comité de direction est au courant. Il y a effectivement avec un des chauffeurs de la SAPJV. Le comité est en train de régler le problème.

M. Yvan Rochat aimerait que le comité songe au bois pour les futures constructions scolaires.

La parole n'étant plus demandée, Marcel Monod passe la parole à la Présidente du comité de direction pour un discours de fin de législature, dans lequel elle informe notamment l'assemblée que 3 membres du comité de direction ne renouvelleront pas leur mandat après le 30 juin 2011 et devront donc être remplacés.

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 20h10.

Le président :

M. Monod

La secrétaire :

C. Rochat